

# FICHE D'INSCRIPTION BF-FFAB 2024-2025

Ouverture des inscriptions à partir du 1 et Juin et jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 2024

Nom-Prénom : ..... Nom de naissance : .....  
 CP du lieu de naissance : ..... N° licence ..... Dirigeant OUI  NON   
 Grade dan : ..... Dan obtenu le : ..... Titulaire du BIFA OUI  NON   
 Adresse..... Ville..... Code postal.....  
 ..... (écrire lisiblement).....

## La formation du BF est de 80 heures, qui peuvent être effectuées de deux manières :

44 heures de tutorat, école des cadres, stages nationaux et régionaux <b>(30 H pour les titulaires du BIFA) +</b>	① 36 h de formations réparties sur 1 week-end en centre et 2 week-ends ou plusieurs séquences en organes territoriaux = 80 H
	<b>OU</b>
	② 36 h de formations dispensées sur une semaine à Bras = 80 H

### Choix du centre de formation (Cocher l'option choisie)

Le candidat peut s'inscrire dans le **centre de son choix quelle que soit sa région d'appartenance**

- ① **Ile de France** Hauts de France, Centre val de Loire  
 ① **Ouest** Bretagne Normandie Pays de Loire  
 ① **SUD Est** Auvergne Rhône Alpes

- ① **Grand Est** Bourgogne Franche Comté  
 ① **Grand Sud** Façade Sud (Midi Pyrénées)  
 ② **Bras 1** semaine de formation certificative du 12 au 16 Mars 2025 ou du 23 au 27 Avril 2025

### Renseignements concernant le TUTEUR :

Nom/Prénom : ..... Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... (écrire lisiblement).....  
 BF  BE1  BE2  CQP  DEJEPS  N° du diplôme : .....  
 Grade actuel : ..... Dan - depuis le : .....  
 N° de licence FFAB: ..... Ligue(ou), CID (ou) Délégation:.....  
 RAPPEL : Le tuteur doit figurer sur une liste agréée par le Comité Directeur de la structure

① **Pour participer aux trois modules de formation**, la fiche d'inscription dûment remplie est à retourner au siège fédéral. **Par contre le règlement de 60 € libellé à l'ordre de l'instance organisatrice sera à donner lors du 1<sup>er</sup> module de formation.**

L'inscription est valable pour les deux saisons 2024-2025 et 2025-2026 si le candidat souhaite étaler sa formation sur 2 ans. A noter : à titre exceptionnel, cette formation pourra être prolongée d'une année supplémentaire en accord avec le CEN coordonnateur du centre BF qui en informera le siège fédéral.

**Les modules 2 et 3 sont organisés par les organismes territoriaux. Nous vous conseillons de vous rapprocher soit du centre de formation, soit du président de l'organe territorial dont vous dépendez.**

**L'examen fait l'objet d'une inscription distincte** qui sera adressée à l'instance organisatrice un mois avant la date de l'examen. Je prends note qu'un chèque de 60 euros **libellé à l'ordre de l'instance organisatrice** devra être joint pour participer aux frais d'examen.

### ② Centre de formation de Bras

**Inscription : 120 € (formation et examen) à renvoyer au siège fédéral**

**Hébergements et repas : 62€/jour +si arrivée la veille du 1<sup>er</sup> jour de formation, rajouter une nuitée (22 € petit déjeuner compris). Le règlement tant pour la formation que pour la restauration et l'hébergement sera à apporter sur place.**

La fiche de réservation sera adressée à chaque participant et sera à renvoyer au siège fédéral 2 mois avant le début de la formation. **Chèque libellé à l'ordre de la FFAB**

Date :

Signature :

Les informations collectées par la FFAB directement auprès de vous font l'objet d'un traitement manuel et automatisé ayant pour finalité la gestion de votre inscription. Toutes les informations collectées sont nécessaires pour le traitement de votre demande. A défaut, la FFAB ne sera pas en mesure de valider votre inscription. Ces informations sont à destination exclusive de la FFAB et des organisateurs des sessions de formation.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier aux adresses suivantes : FFAB, Les allées, 83149 Bras. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.